

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4740 - Mercredi 30 Octobre 2024 - Prix : 200 Fc

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Le Pari aligne 22 candidats



GRÈVE DES COMMERÇANTS À MOHÉLI :

**Aucune boutique ouverte
toute la matinée**

LIRE PAGE 4

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

26 Rabiou Thani 1446

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Octobre 2024**

Lever du soleil:

05h 37mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 04mn

Ansr : 15h 20mn

Maghrib: 18h 08mn

Incha: 19h 22mn



AFFAIRE CHABANE BOURHANE :

Son avocat dénonce des allégations à l'encontre de son client

L'avocat de Chabane Bourhane a dénoncé ce lundi 28 octobre, la diffusion d'informations erronées par certains médias, dont Djama Radio. Cette dernière a affirmé que son client serait en détention pour des faits de diffamation remontant à 2023, information que l'avocat qualifie de « fausse et trompeuse ». Il appelle à la retenue et la vérification des informations avant toute publication.

Devant la presse, ce lundi 28 octobre, Me Fahardine Mohamed Abdoulwahid parle d'allégations véhiculées à l'encontre de son client. Selon lui, bien que Chabane Bourhane ait effectivement été jugé et condamné en juin 2023 à deux mois de prison ferme pour diffamation, cette décision a immédiatement

fait l'objet d'un appel par l'avocat Me Issa Moutard. L'appel, interjeté le 24 juin 2023, a suspendu toute conséquence de la condamnation initiale jusqu'à nouvel ordre. « Chabane Bourhane ne peut être considéré comme officiellement condamné, une réalité qui semble avoir été ignorée par les journalistes ayant diffusé cette information sans vérification », insiste-t-il.

L'avocat a tenu à rappeler que l'affaire en question est en appel, ce qui rend toute conclusion prématurée. Il a exprimé son inquiétude face à une tendance à la diffusion de fausses informations, mettant en lumière l'importance pour les journalistes de vérifier scrupuleusement leurs sources afin de ne pas nuire à l'honneur d'autrui. Le conférencier a souhaité clarifier la situation actuelle de son client. «



Me Fahardine Mohamed Abdoulwahid, avocat à la cour de Moroni.

Chabane Bourhane est en détention provisoire pour une nouvelle accusation de diffamation qui porte atteinte à l'honneur et à l'i-

mage de plusieurs personnalités de la ville de Koimbani, cette incarcération est liée aussi à des plaintes qu'il avait déposées lui-même.

En effet, Chabane Bourhane s'était initialement plaint d'atteintes à son honneur, mais les rôles se sont inversés trois jours après sa plainte », confie-t-il. Cette situation suscite de nombreuses questions et crée un climat d'incertitude que l'avocat espère clarifier prochainement chez le juge d'instruction.

« Mon client plaide non coupable et coopère pleinement avec le juge d'instruction », témoigne-t-il. Il a souligné que l'enquête se poursuit et que « toutes les précisions nécessaires seront communiquées en temps voulu ». En attendant, il appelle les médias à respecter « la présomption d'innocence » et à faire preuve de rigueur avant toute publication qui pourrait nuire à la réputation de son client.

Andjouza Abouheir

CULTURE :

Les avis des artistes sur Selebeyoon

Des artistes et slameurs locaux comme Lee Nosseent, Bil wiz, Bacar Nawiya livrent leurs impressions artistiques par rapport à Selebeyoon premier opus de Rahim El Had. Ils parlent d'un projet de dimension internationale qui a atteint son but. Celui de considérer la diversité culturelle africaine comme le miroir des artistes de la région à l'instar des Comores.

Un mois depuis la sortie de Selebeyoon qui est un projet de Slam musical composé de huit titres beaucoup plus symboliques que magiques concernant le parcours de son auteur. Cet album rempli des parfums de souvenirs fait parler plusieurs artistes locaux sur la conception même du projet et la manière dont Rahim Elhad, Parolier du Karthala a chanté l'amour de sa terre « mère ». Pour Bacar Nawiya, slameuse. « l'attente en valait la peine, c'est un projet très varié, et qui



fait voyager dans le sens où j'ai senti ses aventures à travers les textes mais surtout la musicalité. J'aurais préféré beaucoup de textes en

ShiKomori, connaissant l'artiste, mais c'est un projet international je peux comprendre ses choix. Je pense qu'il faut une bonne promotion du projet, afin qu'il puisse atteindre la hauteur qu'il mérite. Mais globalement l'album c'est une grande réussite ».

Le fait que la slameuse s'est déclaré enchantée par la musicalité et la disposition des textes qui font comprendre la biographie de Rahim. Bil wiz, qui est un artiste rappeur soutient la position de Nawiya. « L'album Selebeyoon est une véritable réussite. Les thèmes sont soigneusement choisis et traités avec profondeur, ce qui témoigne du talent de l'artiste ». Le talent de l'artiste est salué du fait que ses textes inspirent toute âme. Quant à Lee Nossent artiste chanteur et manager de la star Malha, il considère que « Selebeyoon transpire la maturité artistique, on sent le travail sur la durée il y'a l'authenticité des influences africaine et bien-sûr comorienne. Il

y'a une vraie progression. C'est un projet qui doit booster le reste des Slameurs locaux à pousser un peu plus leurs efforts pour hisser le niveau comme l'a fait lors de son dernier projet Gamil par exemple ».

Et de croire aussi au succès et au talent de la slameuse Intisam qui prépare un projet « On attend le prochain travail de Intisam ». Selebeyoon se distingue des autres projets musicaux par sa fusion musicale qui reflète la richesse culturelle des Comores, d'où Rahim a choisi le titre du projet Selebeyoon qui veut dire « Carrefour » en wolof pour faire entendre un pont des cultures et des échanges. Donc l'artiste slameur Rahim veut à travers son opus célébrer le vivre-ensemble et la richesse de la diversité culturelle. Ce qu'on peut appeler la coexistence culturelle et artistique africaine.

Kamal Gamal

EDUCATION DE LA JEUNESSE :

L'ACEF Madjenini mise sur la formation

L'association culturelle pour l'éducation et la formation de Madjenini (ACEF) a donné le coup d'envoi d'un téléthon d'une semaine ce dimanche 27 octobre, mettant en avant son engagement envers la jeunesse. Cet événement vise à redynamiser le centre culturel local et à offrir des formations aux jeunes, dans le but de lutter contre le chômage et la délinquance. À travers des initiatives, l'ACEF entend bâtir un avenir meilleur pour les jeunes.

Un téléthon d'une semaine, du 27 octobre au 03 novembre, a démarré à Moroni quartier Madjenini, dans le but de lutter contre la délinquance et le chômage des jeunes. Interviewé par

nos soins, Soilhi Maoulida, vice-président de l'ACEF a expliqué que ce téléthon a pour objectif de collecter des fonds afin de redynamiser le centre d'animation culturelle. « A partir de ce téléthon nous espérons ouvrir un centre de formation. Pour équiper notre centre bâti depuis quelques années », précise-t-il. Et de continuer : « Notre association se base beaucoup plus sur l'éducation et la formation comme son nom l'indique. Nous allons donc renforcer l'éducation de ceux qui ont suivi le chemin de l'école mais le plus important, c'est de former surtout ceux qui ne sont pas scolarisés afin qu'ils puissent se rendre utiles. Comme leur apprendre des métiers techniques, qu'ils pourraient par la suite exercer ».

Le vice-président de l'ACEF, a tenu à souligner que leur centre de formation, ne s'occupe pas d'une tranche d'âge particulière, mais il va accueillir tous ceux qui sont intéressés. « Nous aurons des formations sur la toilette mortuaire, la gastronomie, etc. », marque-t-il. Il a précisé que la réhabilitation du centre se fera d'ici décembre prochain et donc l'association va tout mettre en œuvre pour pouvoir ouvrir ses portes en février ou mars 2025. « Ce qui nous a motivé à nous relancer c'est le fait que notre quartier est le seul à ne pas posséder un centre pour accueillir les jeunes après l'école. Donc on s'est convenu de commencer les activités pour relancer le centre. Nous sommes jeunes et nous avons tous quelque chose à apporter

pour le bon fonctionnement de notre centre culturel », confie-t-il.

L'association veut propulser le centre culturel pour pouvoir assurer l'avenir des jeunes de Moroni. « Notre priorité c'est de lutter contre la délinquance et le chômage. La formation permettre aux jeunes de s'insérer dans la vie professionnelle, une clé pour la réussite. Nous espé-

rons que les autorités et associations vont nous soutenir dans cette lancée », conclut-il. Rappelons qu'historiquement, Madjenini est le premier quartier dans tout Moroni à détenir une place publique et un centre culturel depuis les années 60, dénommé « kilabu », soit une bibliothèque

Mohamed Ali Nasra

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Le Pari aligne 22 candidats

Le mouvement « Ya rwabi Ouma » et le parti Pari ont annoncé leur alliance pour les prochaines élections. Au total, 22 candidats seront en lice aux législatives et communales de 2025.

Devant la presse, ce lundi 28 octobre, le mouvement « Ya rwabi Ouma » et le parti Pari se coalisent pour les élections législatives et communales de 2025. « Nous comptons nous rendre à ce rendez-vous démocratique car nous sommes un mouvement politique démocratique. Nous avons les mêmes visions que le parti Pari c'est pourquoi nous nous sommes accordés de s'affilier à eux. Nous incarnons le dicton que l'union fait la force », lance un partisan du mouvement Ouma. Dans son intervention Me Ibrahim Ali Mzimba, leader du Pari fait savoir que son parti est fondé depuis 2002, soit 20 ans d'existence et se focalisait à Mbadjini. « À chaque élection nous étions les premiers ou seconds et en septembre dernier, nous avons décidé d'ouvrir le pari comme parti national. Les délégués de Ndzouani, Mwali et Ngazidja se

sont réunis à l'Al-camar lodge le 1er septembre dernier pour élaborer le programme et la plateforme », avance-t-il avant de rappeler les multiples combats du parti depuis sa création à nos jours.

« Nous nous joignons avec le front commun. Nous n'avons avec eux qu'un objectif, celui de relever le défi car on ne peut pas être dans un pays sans se battre pour le changement », poursuit-il. Et d'ajouter : « nous avons de l'expérience dans les législatives, et nous annonçons officiellement que nous allons aux législatives. Nous nous organisons dans au moins 20 circonscriptions et espérons obtenir 20 députés dans la future assemblée ». Et me Mzimba de dévoiler son programme électoral. « Le premier point que nous allons défendre, si on trouve la majorité parlementaire ou si notre parti gagne c'est de revenir dans l'autonomie des îles. Parce que dans l'organisation de l'état moderne, on ne peut pas avancer si les pouvoirs ne reviennent pas au peuple. C'est pourquoi dans les organisations étatiques mondiales, il faut une autonomie de gestion, d'administration et financière. Un



état ne réclame jamais de devenir président car c'est un rendez-vous entre citoyen et son peuple ce n'est jamais un citoyen envers son village ou un rendez-vous avec son île etc. Le président d'une nation c'est un rendez-vous entre un homme et un peuple c'est ça l'autonomie », devait souligner Me Mzimba lors de cette conférence.

Mais le Pari a d'autres mis-

sions. « Le deuxième point c'est la question de la justice car il n'y a pas de développement s'il y a une désorganisation de la justice. L'absence d'équité des citoyens devant les charges publiques. Parmi les points clés qu'on mettra en vigueur, une fois élu, chaque député du Pari fera une proposition de loi de la réforme de la garde à vue. Nous rencontrons des problèmes

dans ce pays, car on peut diffamer une personne et venir le chercher pour l'emprisonner et aucun membre de la famille ou avocat n'a le droit de lui rendre visite pour connaître les faits qui lui sont reprochés. Si on est arrêté par la force de l'ordre il doit y avoir une possibilité d'écoute du citoyen », renchérit-il.

Mohamed Ali Nasra

SALON NUMÉRIQUE 2024 :

Le programme dévoilé

Les acteurs du numérique aux Comores se sont réunis ce mardi 29 octobre à la chambre de commerce de Ngazidja pour annoncer la tenue de la 3ème édition du Salon numérique, un événement placé sous le thème "Productivité et Sécurité de l'Information grâce aux outils numériques". Organisé par la CCIA Ngazidja, ACTIC, Comor'Lab, et l'ANADEN, en partenariat avec le Ministère des Télécommunications et de l'Économie Numérique, ce salon se tiendra du 14 au 19 novembre 2024 au Palais du peuple de Moroni.

Une réunion de sensibilisation s'est tenue ce mardi 29 octobre à la Chambre de Commerce, pour la 3ème édition du Salon numérique. À l'initiative de la CCIA de Ngazidja, en partenariat avec l'ACTIC, Comor'Lab, l'ANADEN, et le ministère des télécommunications et de l'économie numérique, cette rencontre a pour objectif de mobiliser les entreprises et les acteurs du secteur autour du thème : "Productivité et Sécurité de l'Information grâce aux outils numériques". Un moment clé pour exposer les opportunités et innovations qui seront présentées au salon prévu du 14 au 19 novembre 2024 au Palais du Peuple de Moroni. Les participants, dont des chefs d'entreprises et des représentants du minis-

tère des Télécom, ont pu échanger sur les perspectives de développement numérique pour les Comores.

Le Salon du Numérique vise à créer un cadre d'échange et d'apprentissage sur les enjeux actuels des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette édition met l'accent sur la sensibilisation aux bonnes pratiques en cyber-sécurité, essentielle dans un contexte de cyber menaces croissantes mais aussi l'amélioration de la productivité à travers des outils numériques adaptés aux entreprises locales. Il y aura également le networking avec des rencontres B2B pour renforcer les liens entre professionnels et l'éducation par des ateliers et conférences sur la sécurité et la productivité numérique.

Dans son intervention, le directeur régional de la CCIA Ngazidja Hamidou Mhoma a montré l'importance de discuter sur une telle thématique. Pour lui, il est important de parler et trouver « des solutions face aux impacts négatifs du secteur numérique notamment sur les réseaux sociaux ». Ce salon, selon le président de la Commission d'organisation, va permettre aux acteurs de se rencontrer et discuter sur divers sujets. « Cet événement représente une opportunité majeure pour renforcer l'engagement des Comores dans l'économie numérique et sensibiliser aux bonnes pratiques de cyber sécurité, avec le soutien du Président Azali Assoumani », rappelle Halima Rassoul, présidente de la Commission d'organisation de

cette 3ème édition.

Le programme prévoit quatre journées riches en activités. Le 14 novembre, sera dédiée à une table ronde sur l'éthique des réseaux sociaux et les sanctions liées à la cybercriminalité. La seconde journée sera consacrée à l'orientation professionnelle, où des experts présenteront les métiers du numérique aux étudiants et jeunes professionnels. Un hackathon est prévu le 17 novembre visant à développer un prototype de plateforme pour la cybersécurité locale. Enfin, la cérémonie de clôture aura lieu le 19 novembre, avec des sessions B2B et des discussions sur la collaboration entre secteurs public et privé. Ce salon numérique promet d'être un rendez-vous incontournable pour

tous les acteurs du numérique aux Comores. Il ambitionne de sensibiliser, promouvoir et mobiliser les talents autour de la cybersécurité, de l'innovation et des nouvelles technologies.

Ibnou M. Abdou



Image d'illustration

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

RIZ ONICOR :

175 conteneurs de riz dans le marché de Mutsamudu

L'Office national d'importation du riz ordinaire (Onicor) a récemment réceptionné 175 conteneurs destinés à approvisionner le marché d'Anjouan. Cette importation, évaluée à plus de 4000 tonnes, marque un tournant significatif pour les consommateurs et les commerçants. Depuis le début de la semaine, les magasins de Mutsamudu commencent à vendre ce riz, dont le prix du sac de 50kg oscille entre 11 500 et 12 000 francs, apportant une bouffée d'oxygène à un marché souvent tirailé par les pénuries.

prévisions sont optimistes. Selon l'Onicor, la présence de près de dix mille tonnes supplémentaires de riz en vrac est attendue dans le port de Mutsamudu d'ici le 3 novembre. Cette arrivée imminente est cruciale pour les commerçants qui tentent de stabiliser leurs stocks et d'assurer un approvisionnement continu face aux fluctuations de la demande locale.

Les données publiées par Onicor montrent que les 175 conteneurs, équivalant à 4 725 tonnes de riz, suffisent pour un approvisionnement normal durant 37 jours dans l'île d'Anjouan. Les retours des commerçants soulignent néanmoins l'importance de ces arrivées, avec des prévisions d'importation de 11 tonnes supplémentaires d'ici le 3 novembre. « Chahula Komor », un collectif d'opérateurs économiques, a également annoncé qu'il prévoit d'introduire 7 000 tonnes supplémentaires sur le



Approvisionnement du Riz à Anjouan.

marché, se traduisant par 125 tonnes par jour, ce qui offrirait une réserve de 57 jours consommables.

Avec ces nouvelles importations, les statistiques suggèrent qu'il pourrait y avoir une couverture de plus

de 100 jours sans interruption d'approvisionnement. Les consommateurs d'Anjouan peuvent enfin espérer une stabilisation des prix et une sécurité alimentaire renforcée, au moins jusqu'en janvier 2025, tandis

que les commerçants voient une occasion de dynamiser leurs opérations face à un marché en constante évolution.

Younès

GRÈVE DES COMMERÇANTS À MOHÉLI :

Aucune boutique ouverte toute la matinée

Après deux mois de suspension du système de taxation par article d'un conteneur, la société comorienne des ports (SCP) impose à nouveau sa règle controversée que les commerçants trouvent insupportable. Ce lundi 28 octobre, toutes les boutiques à Mohéli ont été fermées en signe de contestation. Après une entrevue avec la gouverneure, les activités ont repris hier mardi en attendant une solution définitive.

comme dans les grandes agglomérations de l'île toute la matinée. C'était une ville morte.

« Les revendications des commerçants et des armateurs à Mohéli n'ont jamais été prises en considération, alors que ce n'est pas de notre faute si nous n'avons pas de port », lance Mahamoud Ben Cheick, un armateur de Mohéli. « Un conteneur est passé de 60.000 Fc à 130.000 Fc et maintenant la SCP impose une taxation par article d'un conteneur, ce qui atteint le million uniquement au port de Bangoma », a-t-il expliqué. Le secrétaire général de l'Union des opérateurs économiques Said Nanay Abdallah précise quant à lui que cette méthode de taxation par article d'un conteneur n'existe dans aucune législation comorienne.

Un autre armateur Anrifou Elmakane Ibrahim ajoute qu'il n'est pas acceptable qu'un bateau battant pavillon comorien paie trois taxations à la même société. « Les bateaux de Mohéli paient le droit

portuaire à Moroni à Mutsamudu et à Bangoma c'est trop », dit-il, avant de poursuivre : « Nous avons un port à marée haute pendant laquelle nous accostons et marée basse pour nous mettre au large mais à chaque mouvement de nos bateaux, nous sommes taxés ». Au final, ce sont les consommateurs qui paient les pots

cassés. « Ce qui fragile le commerce et l'économie de l'île », avait conclu Said Nanay.

Après un long débat, ces grévistes ont jugé nécessaire de se rendre au gouvernorat. C'est ici que Mme Chamina Mohamed, chef de l'exécutif de l'île les a exhortés à reprendre leurs activités en attendant

qu'elle poursuive les négociations auprès des autorités compétentes. Il convient de souligner que la gouverneure aurait sorti une note suspendant cette méthode de taxation, mais elle n'aurait pas eu d'effet que juste quelques semaines.

Riwad

Le secteur privé à Mohéli avait prévu un rassemblement ce lundi 28 octobre à la place de l'indépendance pour s'indigner contre les taxations de la Société comorienne des ports (SCP) imposée au port de Bangoma. Un système appliqué uniquement à Mohéli. Rapidement dispersés par la force de l'ordre, ces commerçants en majorité se sont regroupés à la chambre de commerce. Aucune boutique n'est ouverte à Fomboni



Grève des commerçants à Mohéli



PROGRAMME **OCTOBRE ROSE** 2024

SAMEDI 28 SEPT	Pré-campagne de sensibilisation (Mbadjini)	
SAMEDI 5 OCT	Conférence de presse d'ouverture	SAMEDI 2 NOV
SAMEDI 12 OCT	Journée Sport (Tae Bo)	SAMEDI 5 OCT AU MARDI 5 NOV
SAMEDI 26 OCT	Soirée de Gala parrainé par le Rotary Club	MARDI 1 OCT AU SAMEDI 2 NOV
		Marche Rose de clôture
		Dépistage Moroni et Mutsamudu
		Rencontre et Sensibilisation au cancer du sein

Pharmacie de garde

Pharmacie des Comores: 773 22 73

COSAF A WOMEN CUP 2024

Une participation encourageante pour les filles

Déjà, en match de préparation le 25 octobre dernier, les protégées de la technicienne, Anissa Maoulida avaient annoncé la couleur, en écrasant les voisines mauriciennes par le score de quatre buts à un. Dimanche, lors de leur entrée en lice contre l'Angola, les comoriens placés dans un groupe déséquilibré avec tout simplement trois équipes, ont rassuré leur soutien.

Pour cette 12ème édition de la cosafa women cup, les Comores sont placées dans un groupe très relevé en compagnie de l'Angola et surtout de la Zambie, vainqueur de l'édition de 2022. Ce groupe déséquilibré, dans la mesure où il ne contient que trois équipes, et donc deux matches pour chacune au lieu de trois sur les deux autres groupes. Qu'à cela ne tienne, les protégées de l'ancienne capitaine des Cœlacanthes, Anissa Maoulida ont assuré lors de cette première sortie, en surclassant des angolaises pourtant favorites. Ce n'est donc pas un hasard, que le media officiel de la Fédération de Football des Comores s'est empressé de féliciter les filles pour cet exploit historique.

« Bonne entrée en matière. Les filles d'Anissa Maoulida, ont largement dominé les Palacans Negras de l'Angola au bout des 90 minutes de jeu. Les joueuses l'ont emporté avec la manière (3-1), face à l'une des meilleures équipes de la région,



Comores contre Zambie

classée au 148e rang mondial ». Faut-il rappeler que cette victoire,

porte en elle une double signification. Elle permet en effet aux como-

riennes d'occuper pour l'instant, la première place du groupe mais, elle

permet en même temps aux Comores d'inscrire leur nom aux palmarès des équipes victorieuses lors d'une phase finale de cette compétition majeure de la zone six, de la CAF.

Aliya Said, Haloua Ahamada et Alicia Chanfi sont les heureuses buteuses lors de cette victoire historique, contre l'Angola. Cette victoire contre l'Angola était de bon augure, pour préparer le match du 29 octobre contre la Zambie au Madibaz stadium de Port-Elizabeth. Malheureusement, contre les zambiennes les filles d'Anissa Maoulida sont tombées sur plus fortes qu'elles. Mieux organisées, les Tchipopolo ont eu encore la baraka d'avoir un penalty en leur faveur, cinq minutes après le début de la rencontre. Le carton rouge qui était la conséquence directe de cette faute dans la surface, et la transformation, du coup de pied arrêté, ont eu raison de la détermination des Cœlacanthes, qui ont lâché prise, pour finalement perdre par le score fleuve de 7-0, contre des zambiennes impitoyables. Si cette défaite synonyme d'élimination pour les Vertes, et lourd à encaisser, elle ne peut cacher les progrès observés durant cette compétition qui laissent présager des lendemains meilleurs pour les coéquipières d'Alicia Chanfi.

Imtiyaz

FOOTBALL :

Les Comores, une ascension fulgurante !

C'est en tout cas le constat que beaucoup d'observateurs ont fait, par rapport au retour en force de l'équipe nationale de football des Comores. Après une qualification ratée pour la CAN 2023 au Cameroun, les Cœlacanthes, sont de retour sur le devant de la scène du football continental. Et pour une équipe en reconstruction, comme aime à le rappeler à

chaque fois le sélectionneur, ce regain de forme ne fait que le conforter sur ses choix forts, notamment en faisant de plus en plus confiance à la nouvelle génération.

Engagées sur deux compétitions majeures, les éliminatoires de la coupe du monde 2026, et celles de la coupe d'Afrique

des nations 2025, les Comores sont-elles en train de se positionner parmi les nations, qui porteront le football continental dans les prochaines années. Toujours en voie de reconstruction, l'équipe nationale des Comores fait pourtant forte impression, sur les deux compétitions auxquelles, elle est engagée. « Grâce à leur victoire en Tunisie, leader du groupe A des éliminatoires de la

CAN, et un match nul lors du match retour quatre jours plus tard, les Comores ont pris quatre points sur six possibles, ce qui les positionne à la deuxième place de leur poule », nous fait dire le site de la FIFA, sur un article intitulé, les Comores poursuivent leur ascension.

Et la FIFA de citer les Comores, comme une source d'inspiration. « L'ascension des Comores est un véritable symbole de succès pour les nations émergentes dans le football mondial. Les Cœlacanthes sont ainsi devenus une source d'inspiration pour d'autres nations ambitieuses prêtes à laisser leur empreinte dans le monde du football. Si la FIFA fait l'éloge de l'équipe nationale, elle montre aussi sa satisfaction sur la gestion des fonds alloués à la FFC pour le développement du football comorien. « La FIFA a contribué à hauteur de 2,5 millions de dollars via son programme Forward, qui ont été utilisés pour l'expansion et la rénovation du centre technique de Mitsamihuli, pour renforcer des infrastructures sur les îles de Ngazidja, Ndzuwani et Mwali, et pour moderniser le stade de Hombo

et d'El Hadj Matoir».

En outre, la FIFA a mis en avant, la promptitude de la Fédération de Football des Comores à s'investir sur les projets de développement de la FIFA en ce qui concerne, le football des jeunes. « Par ailleurs, les Comores sont devenues en janvier 2023, la première nation de l'océan Indien à rejoindre le Programme Football for Schools de la FIFA, une initiative visant à exploiter le pouvoir du football pour éduquer les enfants et leur ouvrir des perspectives de vie».

Toutes ces initiatives font dire aux dirigeants de la FIFA, que les Comores sont dans la bonne voie. « À l'aube de grands défis internationaux, les Comores se positionnent non plus comme des outsiders, mais comme une équipe à ne pas sous-estimer. Si cette dynamique se maintient, les Cœlacanthes sont sur le point d'écrire une nouvelle page glorieuse dans l'histoire du football africain, et peut-être même au-delà », conclut l'article de la FIFA.

Imtiyaz



SULTANATS HISTORIQUES DES COMORES :

Une mission pour la « définition du système des gestions des sites »

La préparation du dossier d'inscription des Sultanats historiques des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO progresse. Une mission de deux experts de RC Heritage était à Moroni depuis une semaine pour assister le CNDRS dans le renforcement du rôle des gestionnaires de sites.

Une mission de l'organisme des Nations Unies, menée par la société RC Heritage, était présente aux Comores depuis fin octobre pour préparer le dossier d'inscription des Sultanats historiques au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le samedi 26 octobre, les experts Simone Ricca et Anselme Goutte-Broze ont présenté leurs travaux au Centre Nationale de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS). Ils ont mené plusieurs entretiens, notamment avec les gouverneurs de Ngazidja et de Ndzouani, les associations et gestionnaires de sites, des experts nationaux, ainsi que les préfets et maires de Mutsamudu et Moroni, en plus des fonctionnaires du ministère de l'Urbanisme.

L'objectif est de se renseigner sur les initiatives mises en place ou projetées, ayant un impact sur les six médinas : Domoni et Mutsamudu à Anjouan, et Moroni, Ntsudjini, Itsandra et Ikoni à Ngazidja. « Nous sommes ici pour collaborer avec le CNDRS et les autorités nationales dans la définition du système de gestion de ces sites. Nous examinerons les renforcements nécessaires au niveau administratif et légal, et la coordination des actions sur le terrain pour soutenir les gestionnaires de sites », a expliqué Simone Ricca. L'objectif est d'intégrer les gestionnaires de sites dans un cadre national formel.

Selon Simone Ricca, le dossier d'inscription des Sultanats historiques des Comores est complexe, car il s'agit d'un dossier en série. « Un dossier en série signifie une collection de sites formant un seul ensemble, les Médinas des Sultanats des Comores. Cela est difficile pour deux raisons : d'abord, une ville n'est pas un simple bâtiment. Il faut considérer un ensemble de bâtiments, d'espaces publics et de communautés. Ensuite, nous devons relier six

médinas par des structures administratives », a-t-il précisé.


Depuis 2005, un processus d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO a été initié, et des progrès notables ont eu lieu depuis 2020. Ce processus a été accéléré dès 2022 avec une mission de l'UNESCO aux Comores, qui a permis d'ajouter un sixième site et donné le feu vert pour finaliser le dossier. L'UNESCO et les Comores estiment que le potentiel est présent et que le dossier mérite d'être complété.

Au total, dix-neuf réunions ont été tenues, et les experts internationaux se disent satisfaits de la richesse des contenus recueillis pour compléter le dossier. « Cette mission est un succès. Les équipes du CNDRS ont su mobiliser les parties prenantes à tous les niveaux. » Alors que de nombreux patrimoines bâtis se dégradent ou subissent des rénovations inappropriées, Simone Ricca encourage les associations à suivre l'exemple de « Gardiens du patrimoine culturel de Domoni », qui rénove la mosquée Chirazienne selon les normes.


MY



Simone Ricca, un des expert du groupe RC Heritage.



UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement




COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Communiqué N°022/2024/COM/CENI

Dans le cadre des élections des Députés et des Conseillers communaux, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe les personnes inscrites sur la liste électorale, mais ne disposant plus de leur carte électorale, qu'elles doivent s'adresser aux Commissions Electorales Insulaires Indépendantes (CEII) munies d'une photocopie de la Carte Nationale d'identité ou du passeport pour obtenir une Attestation d'Inscription délivrée par la Commission Electorale Nationale Indépendante.

Pour rappel, les CEII se situent à :

- ✓ Ngazidja - Cap 2000 contact : +269 336 58 07
- ✓ Anjouan - Mbouyoudjou Ouani : +269 332 20 11
- ✓ Mohéli - Colas : +269 373 50 13



Moroni le 29 Octobre 2024



COMMISSION DE L'Océan Indien

Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « **Renforcement de la sécurité sanitaire dans la région Indopacifique (SSIP)** » financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

- 1. Un Responsable de projet**
- 2. Un Chargé de communication**
- 3. Un Assistant Administratif et Financier**

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/> avant **le mercredi 06 novembre 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**